

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
DARVAULT N°08/2026**

**SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026 à 18H00**

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de Darvault, régulièrement convoqué en date du 16 mars 2026 par Monsieur JEULIN Fabrice, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme GAUTREAU Catherine, doyenne d'âge.

**Etaient présents :** M. JEULIN Fabrice, Mme GAUTREAU Catherine, M. DEMASSON Frédéric, Mme GAUCHER Martine, M.BRY Cyril, Mme GOMES Hélène, M. BROCHON Eric, Mme DA COSTA FERREIRA Sandrine, Mme PAQUIN Emilie, M. AUBRY Jérôme, Mme BONNIN Emilie, M. QUINTANEIRO Samuel, M. DELANNAY Liévin,

**Absents excusés :** M. CONSTANT François, pouvoir à M. DEMASSON Frédéric  
M. SANGUEDO Vaea, pouvoir à Mme GOMES Hélène

**Absents :**

**Le Conseil choisi pour secrétaire de séance, BONNIN Emilie**

Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Membres en	
Exercice	15
Présents	13
Votants	15

**ELECTION DU MAIRE**

**CONSIDERANT** que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**CONSIDERANT** la candidature de :

- M. JEULIN Fabrice,

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-4 et L.2122-7 ;

**Vu** les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 15

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : ..... 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : ..... 15

Majorité absolue des suffrages exprimés : ..... 8

A obtenu : M. JEULIN Fabrice..... 15

Est élu et immédiatement installé dans ses fonctions :

M. JEULIN Fabrice, maire de la commune de Darvault.